



### Le Schéma de Cohérence Territoriale : ses objectifs, son contenu et son calendrier

DGADD Cap Excellence



#### Qu'est-ce qu'un

#### Schéma de Cohérence Territoriale ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné, et pour le long terme (échéance 10 – 15 ans).

Le SCoT de Cap Excellence

concerne les trois villes membres :

Les Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre





## Quels sont les objectifs et le contenu d'un SCoT ?

Il se doit d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques publiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, et de tourisme, dans un environnement préservé et valorisé.

C'est un document qui définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement.

Il est composé de 3 documents :

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Document d'Orientation et d'Objectifs

#### Concrètement, comment le SCoT peutil vous servir?

Quelques exemples:

- Demander un permis de construire :
   Le PLU communal, qui définit les possibilités de construction, doit être compatible avec le SCoT intercommunal.
- Développer une activité commerciale :
   Avec les projections en termes de besoins économiques, le SCoT présente les zones d'activités et les secteurs de développement.
- Choisir où acheter un bien, où développer une activité :

Le SCoT diagnostique l'occupation de l'espace et définit les secteurs de développement, les secteurs à préserver, les projections d'infrastructures de transports en commun etc.

# Les phases de co-construction pour le SCOT:

#### Calendrier du projet

Rapport de présentation État Initial de l'Environnement

3 DOO

4

**PADD** 

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

FINALISATION DU PROJET : Arrêt du projet – Approbation du projet concertation Mars 2019

concertation Mai 2019

CONCERTATION Novembre 2019

Enquête publique

SCI

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Réunion de concertation Projet de Territoire et SCoT- 20 Février 2019 - CONVENANCE - Baie-Mahault



### L'AEU du SCoT de Cap Excellence Intérêts et plus-value

Pour garantir la prise en compte des enjeux du développement durable dans son SCoT, Cap Excellence a lancé parallèlement une **Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)** 

- → Garantir la prise en compte de l'ensemble des enjeux de développement durable dans le SCoT
- Pousser les acteurs à une réflexion originale, spécifique et innovante sur la réalisation de leur SCoT
- → Assurer de la matière technique à apporter au SCoT
- → Inciter à l'intégration d'orientations, d'objectifs et d'indicateurs innovants et légaux

Finalité : Co-construire un SCoT qui assure un développement économique, social et environnemental durable



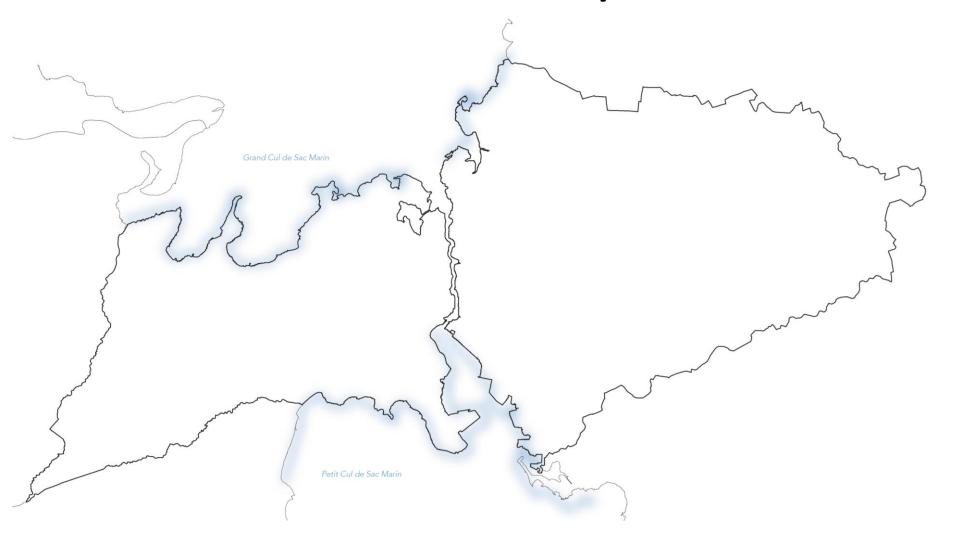




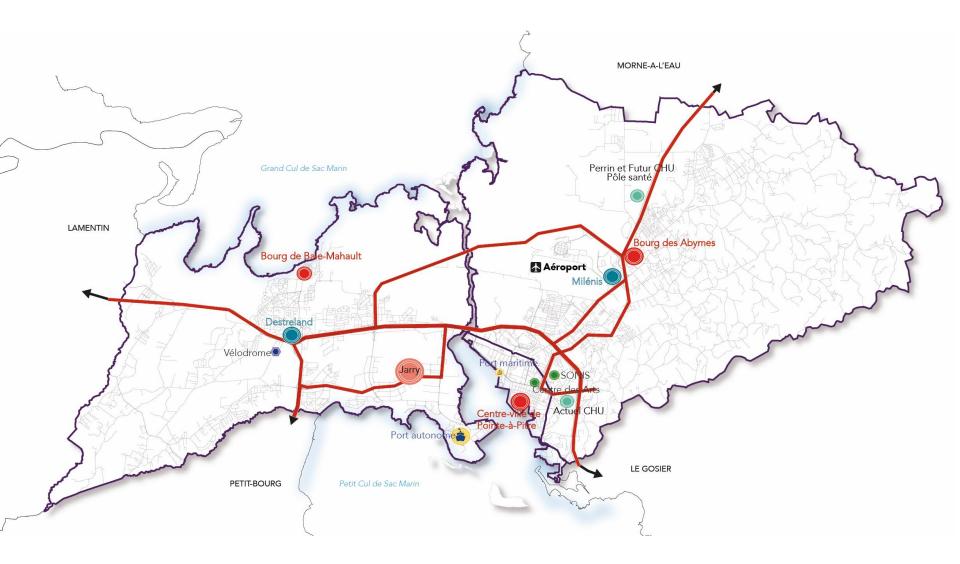
# La parole est à vous : Quelle agglomération pour demain



### Le territoire de Cap Excellence









### Le territoire de Cap Excellence

### Votre agglomération <u>aujourd'hui</u>:

- Que faut-il conserver?
- Que faut-il changer?

### Votre agglomération dans le futur:

- Comment va-t-elle évoluer?
- Comment l'imaginez-vous dans 10 ans?



### 49,6 % du territoire de Cap Excellence est en zone agricole ou naturelle (Zonage PLU).

#### Consommation de l'espace

#### Une diminution de l'agriculture

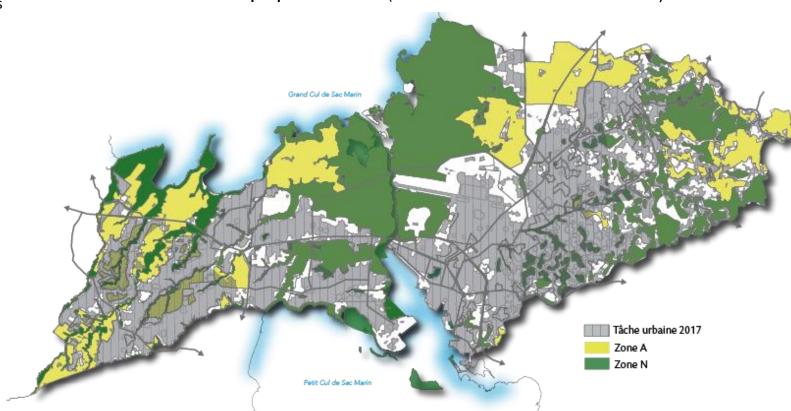
Malgré la présence d'espaces agricoles, le nombre d'agriculteurs et d'exploitations baissent, par exemple :

- En 2010, 1 % des actifs étaient agriculteurs
- En 2015, 0,4 % des actifs étaient agriculteurs

Des espaces agricoles et naturels qui se font grignoter : La tâche urbaine (4000 hectares) a augmenté de 19 % entre 2005 et 2017.

#### Pression foncière

- → Au profit de l'activité économique : depuis 1969, grignotage de plus de 90 ha sur le littoral pour la construction de la zone de Jarry
- → Au profit de l'habitat : utilisation des terrains agricoles et naturels à la périphérie des villes (Grands Fonds et l'Ouest de Baie-Mahault)





# Combien d'entreprises sont implantées sur le territoire ?

A – Moins de 15 000

B – Entre 15 000 et 18 000

C - Entre 18 000 et 21 000

D – Plus de 21 000



# Combien d'entreprises sont implantées sur le territoire ?

A – Moins de 15 000

**B - Entre 15 000 et 18 000** 

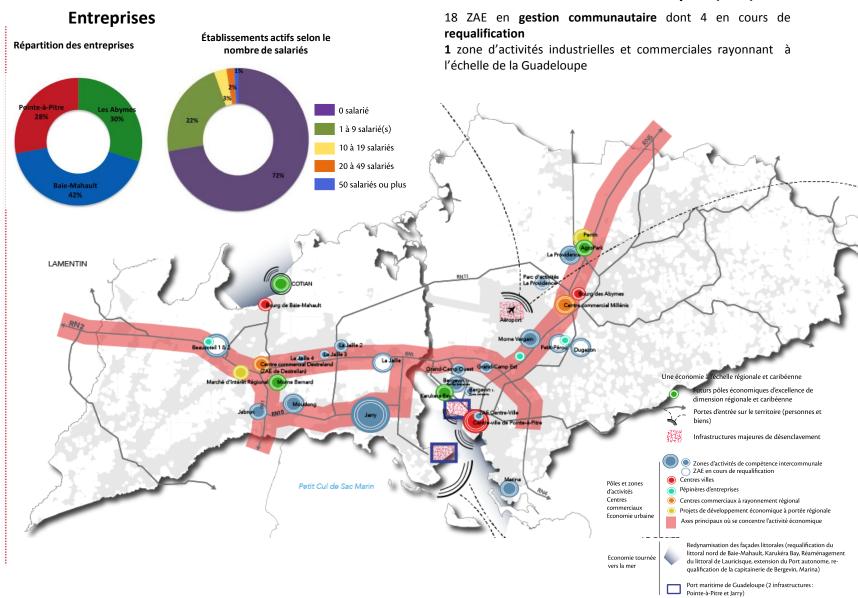
C - Entre 18 000 et 21 000

D – Plus de 21 000



#### En 2015, Cap Excellence regroupait 17 667 entreprises.

#### Zones d'Activités économiques (ZAE)





Dévelop	er le tissu économique dans l'agglomération
	<u>Tourisme</u>
<u>Attractivi</u>	<u>é de l'agglomération</u>

**Agriculture** 

<u>Emploi</u>



# Combien il y-a-t-il de logements sur le territoire de Cap Excellence ?

A - Entre 40 000 et 50 000

B – Entre 50 000 et 60 000

C - Entre 60 000 et 70 000

D - Entre 70 000 et 80 000



# Combien il y-a-t-il de logements sur le territoire de Cap Excellence ?

A - Entre 40 000 et 50 000

B - Entre 50 000 et 60 000

C - Entre 60 000 et 70 000

D - Entre 70 000 et 80 000



### En 2015, Cap Excellence regroupe 55 620 logements, représentant 1 logement sur 4 à l'échelle guadeloupéenne.

#### Répartition des logements par typologie

#### Maisons Appartements 16514 57,0% 18 022 58,5% 12 205 42,1% 12 666 41% BAIE-MAHAULT 8 072 66,5% 8 749 66,0% 3 907 32,2% 4419 33% 1 529 14,3% 1 382 13,3% 8 969 84,1% 8 959 86% CAP EXCELLENCE 49,0% 26 115 28 153 25 081 26 044 Répartition des types de logements 10 957 75,4% 11 563 74,9% 3 404 23,4% 3 742 Gosier 24% **AGGLOMÉRATION** 37 072 39 716 28 485 29 786 Logement social Locatif privé Propriétaire Autre TOTAL Nb **GUADELOUPE** 149 235 75,2% 162 554 74,9% 46 077 23,2% 24 681 5 127 11 387 823 3,3% 7 3 4 5 29,8% 20,7% 46,1% Source : INSEE 2013 BAIE-MAHAULT 11 929 4,2% 2864 24,0% 2 641 22,1% 5 926 49,7% 499 8 0 3 4 4 743 59,0% 1861 23,2% 1339 16,7% 92 1,1% CAP EXCELLENCE 44 645 14 952 33,5% 21,6% 18 651 41.8% 12 036 375 4 058 7 225 60,0% 378 3,1% 3,1% 36,8% AGGLOMÉRATION 56 681 15 327 13 687 24,1% 25 876 45,7% GUADELOUPE Source : INSEE 2013 7,3% 6,3% latre Chem 5,7% 0,4% 2,9% 13,7% 12,8% Petit Cul de Sac Marir

Évolution du parc de logement entre 2010 - 2015



#### Habiter ensemble l'agglomération

Rénovation et habitat social	
La qualité de vie, les services à la population et les espaces publics	
<u>La cohésion sociale</u>	



# Quel est le nombre de véhicules qui traversent le pont de la Gabarre par jour ?

A - Entre 20 et 40 000

B - Entre 40 et 60 000

C – Entre 60 et 80 000

D – Entre 80 et 100 000



# Quel est le nombre de véhicules qui traversent le pont de la Gabarre par jour ?

A - Entre 20 et 40 000

B – Entre 40 et 60 000

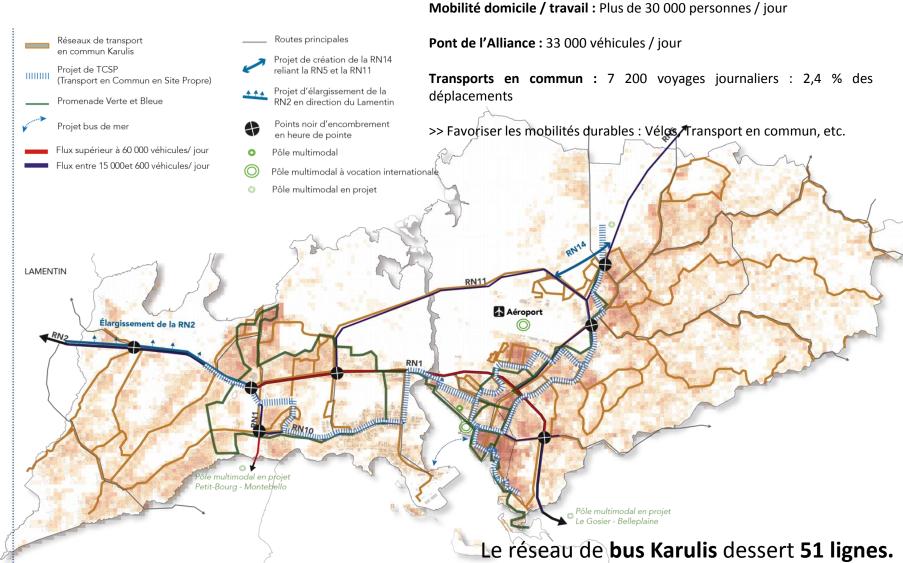
C – Entre 60 et 80 000

D – Entre 80 et 100 000





### En 2017, 96 840 véhicules traversent le pont de la Gabarre tous les jours.





#### Equilibrer l'aménagement de l'agglomération

OMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION		
	<u>Etalement urbain</u>	
	<u>Le développement des territoires ruraux</u>	
	Les centres villes et centres bourgs	



# En quelle année s'est achevée la construction du Centre des Arts ?

A- 1974

B- 1975

C- 1976

D- 1977



# En quelle année s'est achevée la construction du Centre des Arts ?

A- 1974

B- 1975

C- 1976

D- **1977** 



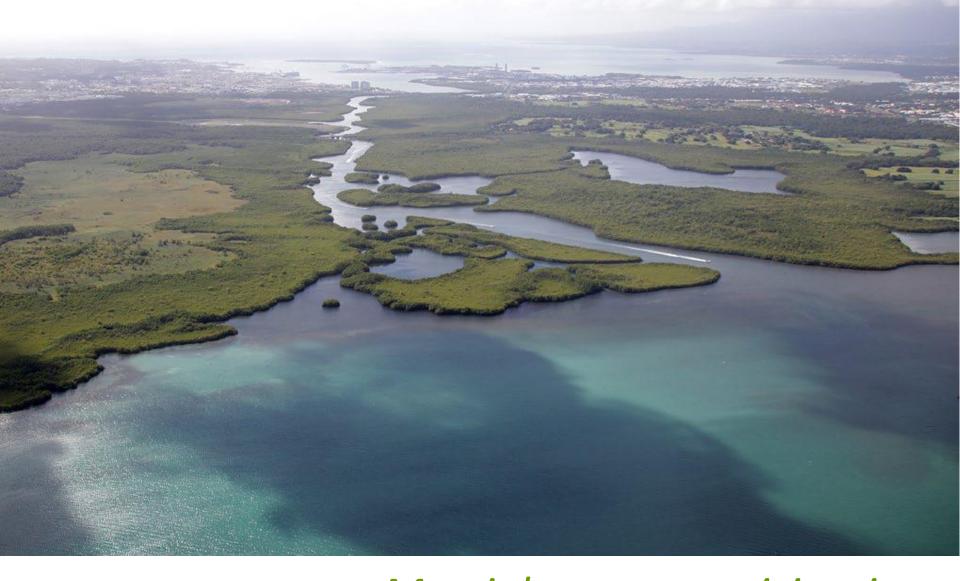
#### Se cultiver et s'identifier à l'agglomération

### La construction du Centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre a duré 4 ans de 1974 à 1977

**Le patrimoine** 

Identité et appartenance

La diffusion de la culture





Merci de votre participation RDV en mai 2019